



**Comité d'intégration du projet dans le milieu**

**Compte-rendu – Approuvé par les membres**

<b>Date</b>	1 <sup>er</sup> mai 2025
<b>Heure</b>	9 h 30 à 11 h 30
<b>Lieu</b>	Centre de formation professionnelle - Val-d'Or Local 121-B, 700, boul. des Pins, Val-d'Or
<b>Présences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Citoyen de la ville de Val-d'Or — Régis Côté</li><li>&gt; Communautaire, santé et services sociaux — Anna Dagenais, directrice adjointe, La Piaule</li><li>&gt; Économique — Chantal Hamelin, commissaire industrielle, Corporation de développement industriel de Val-d'Or</li><li>&gt; Environnement — Luc Bossé, directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie</li><li>&gt; Formation et emploi — Martin Vigneux, directeur, Centre de formation professionnelle (CFP) - Val-d'Or</li><li>&gt; Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-l'Or — Lawrence Dagenais, aménagiste – volet développement durable</li><li>&gt; Paroisse de Senneterre — Antoine Durand-Saddier, élu municipal</li><li>&gt; Ville de Val-d'Or — Michael Ross, coordonnateur en environnement, Service permis, inspections et environnement</li><li>&gt; Villégiateurs du Lac Bonnefond — Isabelle Desforges</li></ul>
<b>Probe Gold</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Chantal Dancose, directrice des Relations avec les communautés et du Développement durable</li><li>&gt; Stéphanie Trépanier, agente de liaison</li></ul>
<b>MU Conseils</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Jessica Prescott, conseillère principale (animation et prise de notes)</li></ul>
<b>Absences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Formation et emploi — Marc-André Paré, coordonnateur des services d'aide à l'établissement, Carrefour de la Vallée-de-l'Or</li><li>&gt; Utilisation récréative du territoire — Claude Arsenault, président, Club de motoneige de Val-d'Or</li></ul>

## Faits saillants de la rencontre

- > La charte a été discutée et pourra être adoptée après avoir été modifiée comme discuté;
- > Les modifications à la charte visent surtout à la rendre plus représentative du milieu.

## Recommandations principales émises par le Comité

- > Faire suivre les comptes rendus des rencontres aux communautés autochtones concernées par le projet;
  - > Faire suivre le compte rendu des rencontres à la Ville de Senneterre;
  - > Identifier les villégiateurs du lac Bonnefond qui ont des puits d'alimentation en eau potable afin de faire des échantillonnages et des analyses la de qualité de l'eau;
  - > Offrir d'installer un équipement de mesure de la qualité de l'air ambiant près des chalets du lac Bonnefond;
  - > Détailler davantage les retombées économiques;
  - > Maintenir une communication proactive avec le voisinage du projet avant et pendant les opérations.
- 

## Mot de bienvenue, objectifs de la rencontre et tour de table

Chantal Dancose souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Un tour de table rapide est fait, car des membres participent pour la première fois aux activités du Comité.

Le projet d'ordre du jour est présenté et les membres signifient leur approbation. Jessica Prescott demande et obtient l'autorisation d'enregistrer la rencontre aux fins de compte rendu.

Une **visite du site** est proposée aux membres. Celle-ci pourrait avoir lieu en août 2025. Les membres seront recontactés.

**Question :** Y a-t-il d'autres comités ou tables où le projet est discuté ?

**Réponse :** Le projet a fait l'objet de plusieurs rencontres d'information et de consultation des parties prenantes concernées par le projet, mais il n'y a pas encore d'autres instances de consultation du milieu. Le plan de consultation pourrait être discuté en comité. En ce qui concerne les villégiateurs du lac Bonnefond, il y a une rencontre chaque année.

## Charte du comité

Le Comité doit se doter d'une charte afin de baliser son fonctionnement. Un projet de charte a été fourni par Probe Gold et MU Conseils. Jessica Prescott en fait la lecture, afin que les membres puissent donner leurs suggestions et commentaires.

Le contexte, l'objet, ainsi que le mandat du comité font consensus.

Les sièges qui composent le Comité ainsi que leurs critères sont décrits. On rapporte aux membres la demande des **villégiateurs du lac Bonnefond** d'avoir plus d'un siège, soit deux ou même trois. Il est convenu de modifier la charte pour leur réservier deux sièges, afin de conserver l'équilibre au sein du Comité. On spécifiera également que les deux membres ne pourraient pas résider à la même adresse. Il pourrait aussi être intéressant d'avoir une diversité au niveau du type de résidence, soit habitation principale ou secondaire.

Du côté des **sièges municipaux**, on demande que les membres puissent être des personnes élues et pas seulement des fonctionnaires afin de tenir compte des réalités des petites municipalités. La demande est acceptée. On souligne que la ville de Senneterre ne souhaite pas occuper le siège qui lui est réservé, mais participera aux travaux au besoin. On recommande de lui faire parvenir les comptes rendus des rencontres.

On note que deux sièges, soit en **environnement** et dans le domaine **communautaire, santé et services sociaux**, sont toujours vacants. Une rencontre est prévue prochainement avec l'organisme Centraide pour leur proposer d'occuper un siège.

Le siège **utilisation récréative du territoire** est occupé par un membre issu d'une organisation regroupant des adeptes de motoneige. Le comité recommande d'ajouter un second siège et de privilégier une diversité d'usages, comme la chasse ou la pêche, afin de représenter un large éventail de points de vue.

**Q :** Pourquoi n'y a-t-il pas un siège réservé aux **personnes autochtones** sur le comité d'intégration du projet avec le milieu?

**R :** Des mécanismes de consultation distincts sont prévus et des discussions avec les communautés autochtones sont en cours afin de négocier une éventuelle entente.

On recommande de faire parvenir les comptes rendus des rencontres aux communautés autochtones concernées par le projet.

Mis à part les points ci-dessus, la composition du Comité fait consensus.

Au sujet du fonctionnement, il est convenu de se doter d'un **dossier Dropbox partagé**. De plus, il est demandé d'ajouter à la charte que la présence d'une personne **substitut** provenant de la même organisation qu'un membre occupant un siège est permise.

Des précisions sont demandées concernant la notion de confidentialité. Il est expliqué que le contenu des comptes rendus approuvés est considéré de nature publique. La charte sera clarifiée.

Les autres sections de la charte font consensus.

Il est convenu que la charte modifiée conformément aux discussions sera envoyée par courriel pour adoption.

## Mise à jour sur le projet minier Novador

Chantal Dancose fait une mise à jour du projet minier Novador.

La présentation est jointe à ce compte rendu.

Quelques points à retenir :

- > Plusieurs activités sont prévues sur le terrain à l'été 2025, notamment des études du milieu physique et biologique : inventaires de la faune et de la flore, qualité de l'air, ambiance sonore, hydrologie, etc.
- > Une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) aura lieu cet été afin d'évaluer les effets du projet sur différents groupes de la société afin de minimiser les impacts négatifs et maximiser les retombées positives.
- > Des discussions sont en cours avec des détenteurs de baux d'abris sommaires situés dans l'emprise du projet.

Au cours de la présentation, elle souligne qu'il n'y aura qu'une seule étude d'impact sur l'environnement qui sera produite dans le cadre des processus d'évaluation provincial et fédéral. L'approche par enjeu du provincial sera privilégiée et un tableau de concordance sera fourni à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.

La présentation suscite de nombreux commentaires et questions.

**Q :** Est-ce que le projet concerne uniquement l'or?

**R :** Oui

**Q :** Qui est le consultant retenu pour réaliser l'étude d'impact?

**R :** WSP. D'autres consultants sont impliqués dans la collecte de données pour l'état de référence du milieu récepteur, soit GHD pour plusieurs composantes du milieu physique et Yves Leblanc pour l'hydrogéologie.

**Q :** Est-ce que l'équipe de WSP est locale?

**R :** En partie oui, avec des ressources à l'extérieur. La priorité est d'avoir une équipe d'expérience.

**Q :** Dans les études des sédiments, est-ce que ce sont les plans d'eau qui sont échantillonnés?

**R :** Oui, ainsi que les rivières Tiblemont et Colombière puisqu'elle seront le point de décharge de l'effluent minier.

**Q :** Est-ce que vous allez vérifier les niveaux piézométriques?

**R :** Oui, nous effectuons un suivi des niveaux piézométriques dans les puits d'observation aménagés sur le site du projet.

**C :** Ce serait une bonne idée d'avoir un état de référence du niveau d'eau et de la qualité de l'eau des puits des villégiateurs du lac Bonnefond. Par exemple, leur faire remplir un questionnaire aux deux ans, vérifier le niveau d'eau dans leur puits, etc. Les résultats des analyses devraient être partagés avec eux. De plus, il faudrait analyser toutes les sources d'eau potable et pas seulement les puits.

**Q :** Y aura-t-il des analyses de qualité de l'air près des chalets du lac Bonnefond?

**R :** Les stations proposées de mesure de la qualité de l'air en amont et en aval du site minier seront suffisantes pour établir l'état de référence de la composante. Toutefois, à la suite des commentaires

du Comité, Probe Gold ajoutera une station de mesure de la qualité de l'air ambiant au lac Bonnefond.

**C :** Une analyse de la qualité de l'air près des chalets du lac pourrait être rassurante pour les villégiateurs.

**C :** Les quarts de travail peuvent avoir des impacts négatifs sur les couples. Le travail de nuit peut également être néfaste pour la santé mentale.

**Demande :** Le Comité aimerait avoir des données plus détaillées sur les retombées financières générées par les activités de la compagnie : nombre d'emploi, pourcentage dépensé localement, etc.

**R :** La majeure partie des dépenses est consacrée aux forages, notamment avec la compagnie Spectra. Il y a environ 70 personnes employées en ce moment. Les données pour 2025 ressembleront à ceux de 2024.

**Q :** Quels sont les délais entre la phase d'exploration et le début des opérations?

**R :** Environ 10 ans.

**C :** Selon mes observations, le 7/7 est un horaire apprécié.

**C :** Les nuisances les plus importantes pour le voisinage d'une mine sont les vibrations causées par le dynamitage, le bruit et les poussières.

**C :** Une bande de forêt mature entre le projet et le voisinage ferait un bon écran au bruit.

**R :** Le projet est situé majoritairement en milieu humide, il y a donc très peu d'écran végétal naturel en place pour limiter la propagation du bruit. Des solutions comme les écrans végétaux et les murs coupe-son seront évaluées dans le cadre de l'étude d'impact.

**C :** Les milieux humides atténuent les vibrations.

**C :** Plus les opérations sont en profondeur, moins elles sont bruyantes; c'est le début des opérations qui est le plus bruyant. Les murs coupe-son aident beaucoup.

**C :** Les vibrations sont ressenties différemment en fonction du type de construction des bâtiments.

**C :** Le développement économique de la région passe par les mines. C'est important pour les gens de la région de cohabiter avec elles.

**C :** Pour favoriser une cohabitation harmonieuse avec le voisinage, il est important que les compagnies minières communiquent de façon proactive.

**C :** À la mine Akasaba, des études sur l'impact des opérations sur les milieux humides ont été faites en collaboration avec l'UQAT.

**Q :** Utiliserez-vous le chemin de fer existant ou d'autres infrastructures?

**R :** Oui, nous voulons utiliser le train, notamment pour la livraison de consommables au site. Nous devrons aussi détourner un segment du chemin Pascalis pour permettre l'aménagement des fosses.

**Q :** Avez-vous fait une demande pour bloc d'énergie?

**R :** Oui, notre demande est faite auprès d'Hydro-Québec, mais c'est un long processus. Les mégawatts doivent être disponibles au moment où on en aura besoin. Nous avons un bloc pour la mine Beaufor, mais on ne peut pas le transférer au projet Novador.

**Q :** Est-ce que vous aurez des haldes à high grade et low-grade?

**R :** On ne connaît pas encore ces détails à cette étape-ci.

## Prochaines rencontres

La prochaine rencontre se tiendra en octobre 2025, à la même plage horaire. Un sondage sera envoyé aux membres du CIM pour identifier le meilleur moment pour tenir la rencontre.

## Clôture de la rencontre

Il est précisé par Mme Prescott que le compte rendu non nominatif sera envoyé pour révision par les membres du CIM d'ici la mi-mai. Après intégration des éventuelles modifications, il sera ensuite rendu disponible publiquement sur le site web du projet minier Novador.

Chantal Dancose remercie chaleureusement les membres du Comité de leur disponibilité et participation.

La rencontre se termine à 11 h 30.

---

## Points de suivi

- > Valider ce qui est considéré comme de l'information confidentielle dans le contexte du Comité;
- > Modifier la charte du Comité;
- > Fournir le lien vers le dossier Dropbox partagé aux membres du Comité;
- > Organiser une visite de site au mois d'août 2025.